

DOCUMENT DE TRAVAIL NON DEFINITIF

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU CENTRE SOCIAL « CENTRE SOCIOCULTUREL MARCEL PAGNOL » DANS SON CONTEXTE LOCAL

Il est parfois avancé que « la géographie, c'est de l'histoire dans l'espace et que l'histoire, c'est de la géographie dans le temps ». Cette maxime concerne, tout particulièrement, le Centre Social dans son contexte Vergézois.

1. LE CONTEXTE LOCAL : Une commune rurale entre Nîmes et Montpellier, qui est devenue une ville avec beaucoup d'équipements de qualité, pour sa population grandissante de 34 % entre 2006 et 2014 passant de 3800 à 5100 habitants, population stabilisée depuis à environ 5200 habitants, avec beaucoup d'avantages jusqu'à 2017 et des questions pour l'avenir...¹

1.1. UN EMPLACEMENT PRIVILEGIE

Vergèze est situé **entre Nîmes et Montpellier**. Adossée à la garrigue, tournée vers la plaine de la Vaunage, aux portes de la Petite Camargue, cette ville est peu éloignée de l'autoroute A9 « La Languedocienne » (accès à dix minutes) et jouxte au sud la Nationale 113. Elle est limitée au nord par le passage de l'autoroute A9. La voie ferrée Nîmes-Montpellier la sépare en son centre en deux parties, au départ inégales, mais moins maintenant en fonction du développement de la partie sud de la commune.

Vergèze, typiquement régional, était un village ancien constitué essentiellement de vieilles maisons en pierre du pays et se situe sur une petite butte. Au centre, on trouve une place avec ses platanes et une rue piétonne avec les principaux commerces de proximité. Les petites rues du centre ville sont ceinturées par un boulevard périphérique.

Tout autour du Centre, se sont implantées, au cours des dernières décennies, les nouvelles habitations. **Des lotissements grignotent progressivement la campagne** alentour. Les quelques constructions HLM, peu élevées et plus récentes, sont harmonieusement réparties dans la cité.

En dehors du centre, **son habitat est en majorité moderne, récent et individuel.**

L'habitat sur une superficie totale de 10.2 km² est majoritairement composé de **maisons individuelles** (85 %) comme souvent dans des habitats

¹ Il a été décidé par le Comité de Pilotage qui a travaillé sur ce document de réaliser un Contrat de Projet 2022/2025 aussi concis que possible. C'est le cas notamment de cette première partie présentant le contexte de manière synthétique. Tous les chiffres, données et pourcentages émanent de l'INSEE, de la CAF et du Conseil Départemental du Gard, de la Mairie de Vergèze et des recherches particulières du Centre Social directement auprès des structures mentionnées.

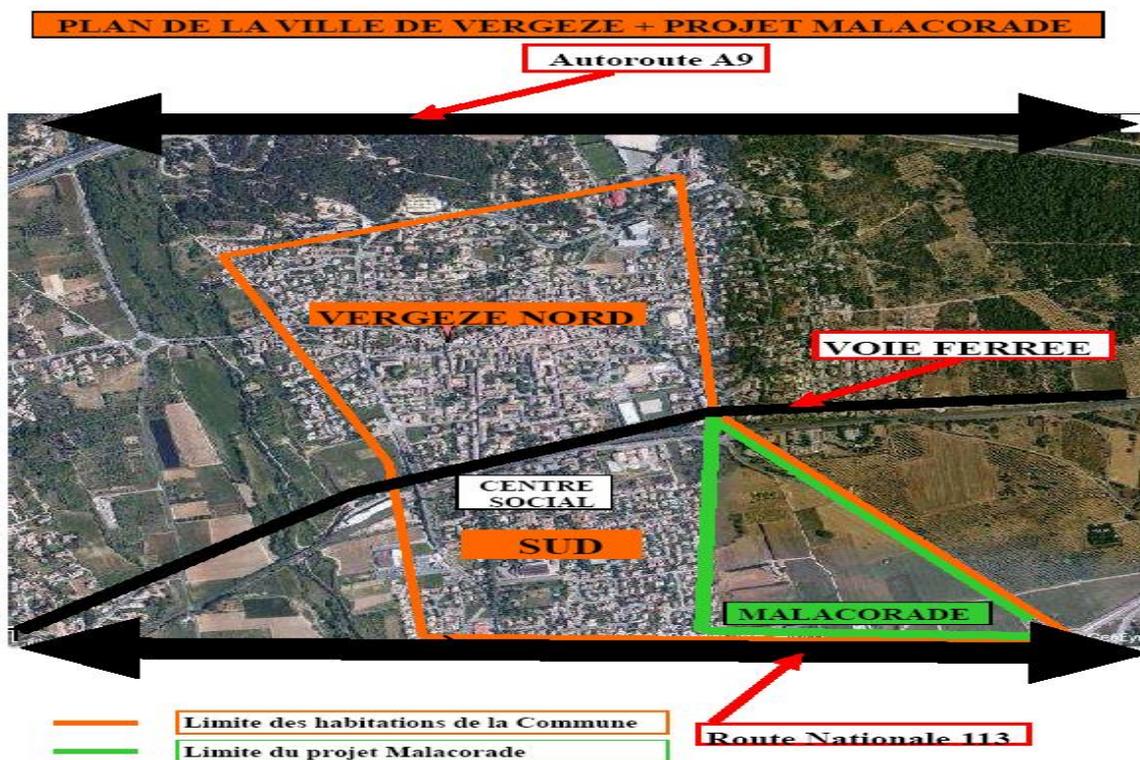
non urbains. Mais il faut noter que plus de 60 % ont été construites ces trente cinq dernières années. 92 % sont des habitations principales. De plus, 75 % des logements à Vergèze ont **quatre pièces ou plus**, pour environ 2.5 personnes par logement (63 % dans le Gard et 60 % en France). Avec les constructions récentes, il y a plus de locataires qu'avant. Cela dit, **68.5 % est propriétaire de son logement** (59% dans le Gard et 57% en France). Certains ratios montrent un confort des logements égal ou supérieur aux moyennes nationales (par exemple les salles de bains à 98.7% contre 96.6 % en France). Cet habitat à priori non défavorable à Vergèze devra être mis en lien plus avant dans ce document avec des éléments sociaux, notamment l'emploi.

L'arrivée de 1000 personnes de 2006 à 2014 s'est majoritairement opérée dans des maisons individuelles ce qui a renforcé le caractère résidentiel de la commune, notamment avec le projet Malacorade (voir plan ci- contre).

La densité de population (510 hab/km²) est importante par rapport au Gard (130 hab/km²) et à la France (118 hab/km²). Mais ce chiffre n'indique pas une surpopulation au km² car la plupart de l'habitat est individuel. Cela indique plutôt qu'il n'y a plus beaucoup de parcelles de terrain sans habitation. D'ailleurs, le taux de non sur-occupation des logements en résidence principale est inférieur aux moyennes départementales et nationales (97.3 % contre 96.02 % dans le Gard et 95.3 % en France).

1.2. UN NOUVEL EQUILIBRE COMMUNAL

L'ampleur du projet Malacorade de 2010 à 2014 a modifié l'équilibre de l'habitat dans la commune car cela a été à terme près de 250 logements et maisons en plus sur Vergèze sur le sud de la commune.



La population et notamment les anciens étaient 2/3 au nord de la voie ferrée. Le projet Malacorade a rééquilibré la proportion des habitants au Nord et au Sud de la voie ferrée.

La Mairie, les principaux commerces, les établissements scolaires sont au Nord de la commune et les plus anciens Vergézois y avaient leur domicile. Les nouveaux Vergézois de ces 30 dernières années ont plutôt aménagé au sud et à l'est de la commune.

Cet afflux des derniers arrivants également au sud susceptible de modifier les équilibres relationnels entre « anciens » et « nouveaux » comme cela avait été évoqué dès 2013, n'a pas provoqué de grands bouleversements dans la vie Vergézoise.

Cela a néanmoins déplacé le centre de gravité vers le sud de la commune et replacé un peu plus le Centre Social en son centre.

Un projet important en cours en 2021 de transformation de la cave coopérative qui est à 100 m du Centre Social, en 58 logements du t2 au t4, pourrait accentuer le phénomène avec l'arrivée de 100 à 150 personnes en plus.

1.3. L'INFLUENCE D'UNE GRANDE ENTREPRISE SUR VERGEZE

La source Perrier (groupe Nestlé) et la Verrerie du Languedoc (groupe O.I. U.S.A.) sont les principaux acteurs économiques de la ville et les premiers employeurs. L'activité rurale se résume à quelques viticulteurs vivant exclusivement de leurs produits. Plusieurs entreprises artisanales sont implantées sur la commune. Le tourisme est peu développé et se réduit essentiellement à la visite du site Perrier.

Il pourrait paraître étonnant d'évoquer, dès à présent, dans ce document l'influence de la Source Perrier sur le territoire.

Mais il semble bien que c'est cette position locale qui a grandement contribué au développement de Vergèze sous divers aspects interactifs :

- Le développement de l'entreprise ces dernières décennies a entraîné une demande de personnel qui souhaitait habiter au plus proche, ce qui a eu logiquement pour conséquence une **augmentation de la population**.
- Les finances communales ont pu bénéficier d'une taxe professionnelle importante qui a permis **la réalisation de nombreux équipements sportifs, culturels et scolaires**.
- Cela a conduit également à la **mise en place de services ou d'activités connexes, concernant la santé, les commerces, la vie associative, les services publics**.

Le développement international de cette entreprise a entraîné une mutation en profondeur. **De petite commune rurale**, elle s'est lentement transformée en **une petite ville dynamique** ancrée dans la ruralité, mais avec **des équipements et des services très importants**.

Ainsi, dans un cadre rural, la commune de Vergèze a pu compter **sur des ressources importantes**, ayant également à ses portes, **des voies de communication routières et autoroutières intéressantes**, dans une région **bien desservie par le rail ou l'avion**.

L'entreprise est un peu moins importante maintenant en terme d'impacts directs sur l'emploi local. Néanmoins, elle emploie encore près de 1000 personnes en CDI et 200 intérimaires, même si elle a annoncé aussi à horizon 2024 une réduction de 250 postes.

(en 2017, Le pourcentage des Vergézois travaillant chez Perrier a fortement diminué, accentué ces dernières années par le nombre des nouveaux arrivants, qui sauf exception, n'y travaillent pas non plus (moins de 15 % de ses salariés)

Il convient de noter une moyenne d'âge des salariés au- dessus de 50 ans.

L'entreprise a été très importante localement. Elle l'est moins en recettes pour la commune, même si les revenus qu'elle procure encore à la commune et donc ses possibilités de réalisation sont encore conséquentes.

En effet, la Commune de Vergèze a un budget de fonctionnement et d'investissement de 18 millions d'euros, assez important pour une commune de cette taille.

Cela dit, des phénomènes spécifiques influencent la vie de la commune ces dernières années :

- De nouveaux forages de Perrier dans d'autres communes impactent négativement le budget de Vergèze de plusieurs centaines de milliers d'euros par an. On est passé de 2.5 millions d'euros versé par Perrier en 2015 à 2 millions en 2017 et 1.5 millions en ce début 2021.

- Le règlement par la commune en 2015/2016 de l'épineux problème d'un emprunt toxique a alourdi l'endettement de la commune d'environ 3 millions d'euros et réduit d'autant ses capacités d'endettement encore pour quelques années.

- Il est possible que continue le gel du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et communales (FPIC) mais qui est négatif d'environ 150 000 euros.

- La Dotation globale de fonctionnement est, elle aussi, négative d'environ 50 000 euros.

C'est donc au minimum une différence de 1.2 million d'euros que la commune doit intégrer dans ses budgets.

- De plus, durant une période plus faste, les équipements et les services se sont fortement développés et il faut maintenant les entretenir et les assumer avec peut-être moins de recettes qu'avant (vieillesse important des locaux, personnel titulaire vieillissant...).

- Des charges incompréhensibles augmentent chaque année (charges de fonctionnement type Edf, salaires...).

Ces éléments peuvent encore plus complexifier la gestion communale.

A noter par ailleurs, 2 ratios : celui des recettes de fonctionnement sur la population de 1422 euros contre 1125 en France, et celui du personnel sur les dépenses de fonctionnement de 49 à Vergèze contre 56 en France.

Cela dit, avec un budget atypique pour une commune de cette taille, il est raisonnable d'avancer que la gestion de la commune devient plus délicate, même si sa capacité d'endettement est bonne (6 ans).

C'est un point non négligeable pour les prochaines années, qui en théorie, pourrait concerner le Centre Social, ses actions et ses moyens.

En dehors de Nestlé, parmi les autres employeurs principaux de la commune, il convient de citer un supermarché (51 salariés et 47 etp dont 18 Vergézois pour 15 etp), et une entreprise de construction de véhicules industriels implantée depuis 50 ans d'environ 50 employés.

La commune est aussi un employeur important. Il y a de 2017 à 2020 entre 90 et 92 agents (sauf 98 en 2019), dont 15 à 18 non-titulaires avec toujours environ 83 ETP ces **trois** dernières années.

1.4. UNE POPULATION AYANT GRANDIE DE 25 % EN QUELQUES AVEC DES JEUNES EN NOMBRE CONSEQUENT ET DE PLUS EN PLUS D'ANCIENS

Vergèze comptait environ 4700 habitants en 2012. La population **a plus augmenté**, surtout ces dernières années, **que la région Languedoc Roussillon, ce qui est significatif, vu l'attractivité déjà grande de cette région de France.**

L'accroissement de la population a été important ces dernières décennies notamment **entre 1982 et 1990** (+22%). De 1990 à 1999 l'augmentation a été notable, près de 16 %, pour arriver à 3800 habitants en 2006.

Depuis 2006 et les programmes immobiliers sur les derniers grands terrains disponibles, la population est passée à **4200 habitants en 2009 et 4700 en 2012**, et près de **5100 en 2014**.

En comparaison, de 1999 à 2014, la population française a augmenté de 9.03 % et celle de Vergèze de près de 30 %.

Au début 2017, la population s'est stabilisée autour des 5100 habitants, soit 25 % de plus en moins de 10 ans, augmentation particulièrement significative. **Au début 2021, il y a environ 5220 habitants.**

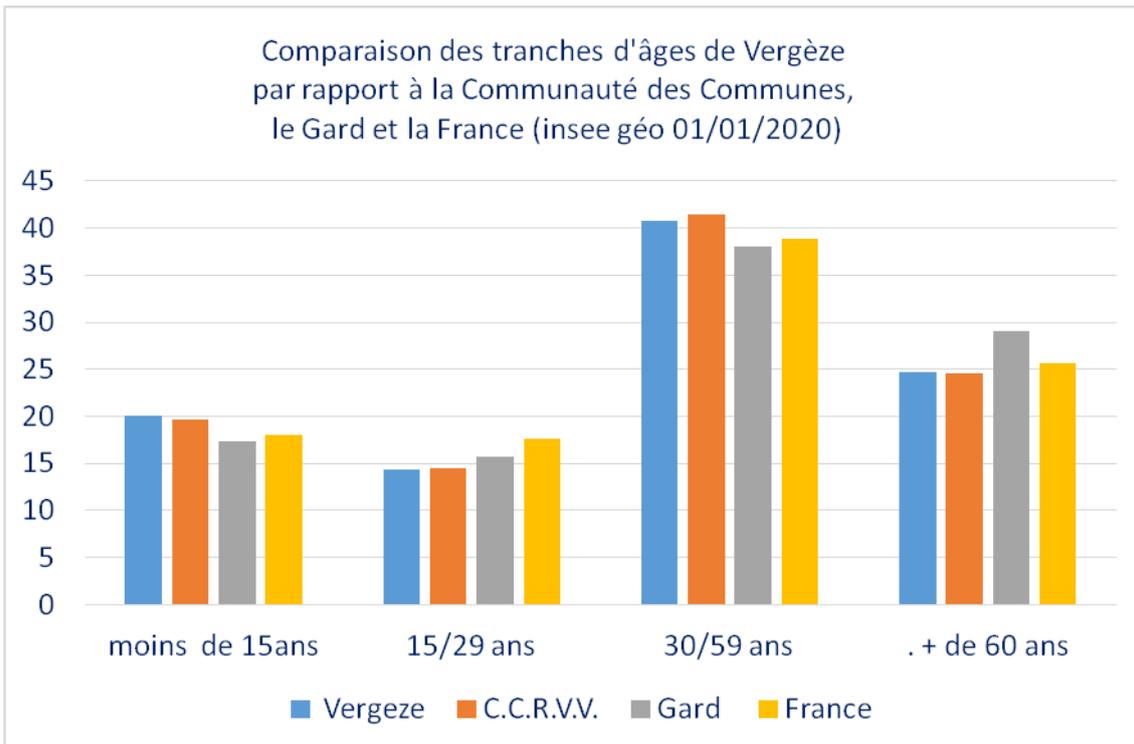
Plus détaillée dans le paragraphe suivant, en raison des logements et maisons nouveaux habités principalement par des propriétaires, ces nouveaux Vergézois ne sont pas parmi les personnes les plus défavorisées socialement.

Cela n'a pas en profondeur modifié la situation sociale globale des habitants de la commune, ni créé de grandes disparités de population en fonction des quartiers. A partir des données de l'INSEE connues au début 2021 et de celles connues sur les nouveaux arrivants depuis 2009/2010, il est possible d'avancer l'évolution suivante :

L'arrivée de 1000 habitants n'a pas fondamentalement transformé la structure des âges des Vergézois.

L'évolution de la commune est globalement comparable aux autres communes de la Communauté des Communes Rhony-Vistre-Vidourle.

Par rapport au Gard et à la France, **Vergèze a globalement un peu plus de jeunes de moins de 15 ans et de 30/59 ans** et un peu moins de 15/29 ans et de personnes de plus de 60 ans.

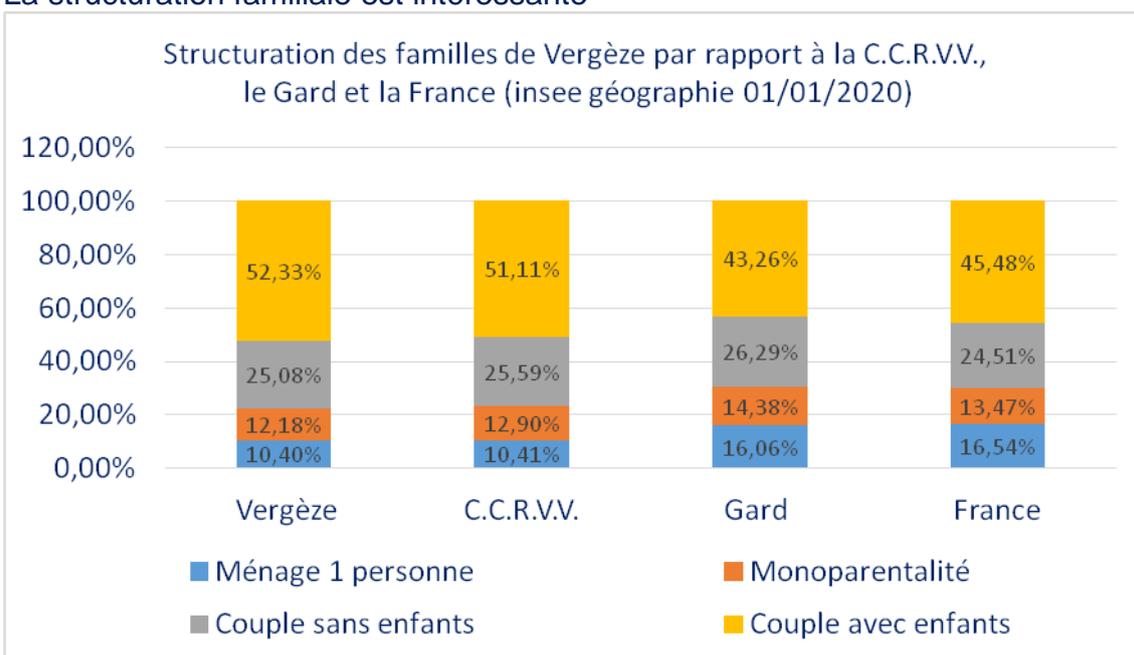


A noter qu'il y a environ 45 % de personnes de plus de 45 ans. De même qu'en France, la population vieillit, même si la natalité résiste mieux dans notre pays qu'ailleurs dans d'autres pays européens.

Ces jeunes de moins de 15 ans sont néanmoins environ 1000 sur la commune.

Il faut noter aussi que la proportion totale des personnes de moins de 29 ans est quasiment la même à Vergèze que sur les autres territoires (entre 33 et 35%).

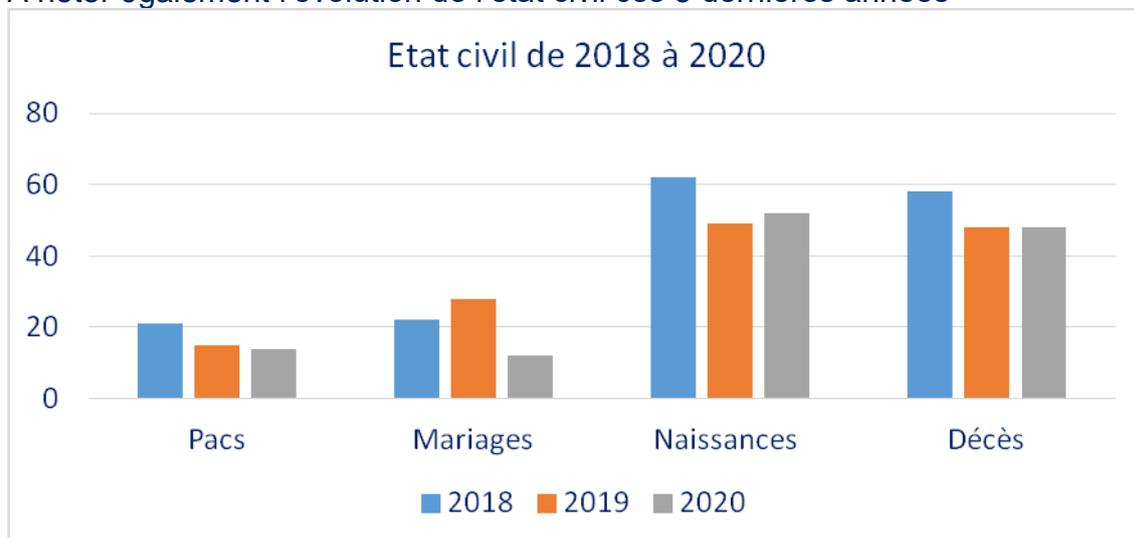
La structuration familiale est intéressante



Il y a moins de familles monoparentales et de ménage d'1 personne (22.58%) que dans le Gard (30.44%) et en France (30.01).

Cela représente néanmoins respectivement 533 et 624 personnes sur la commune à considérer particulièrement dans leurs demandes.

A noter également l'évolution de l'état civil ces 3 dernières années



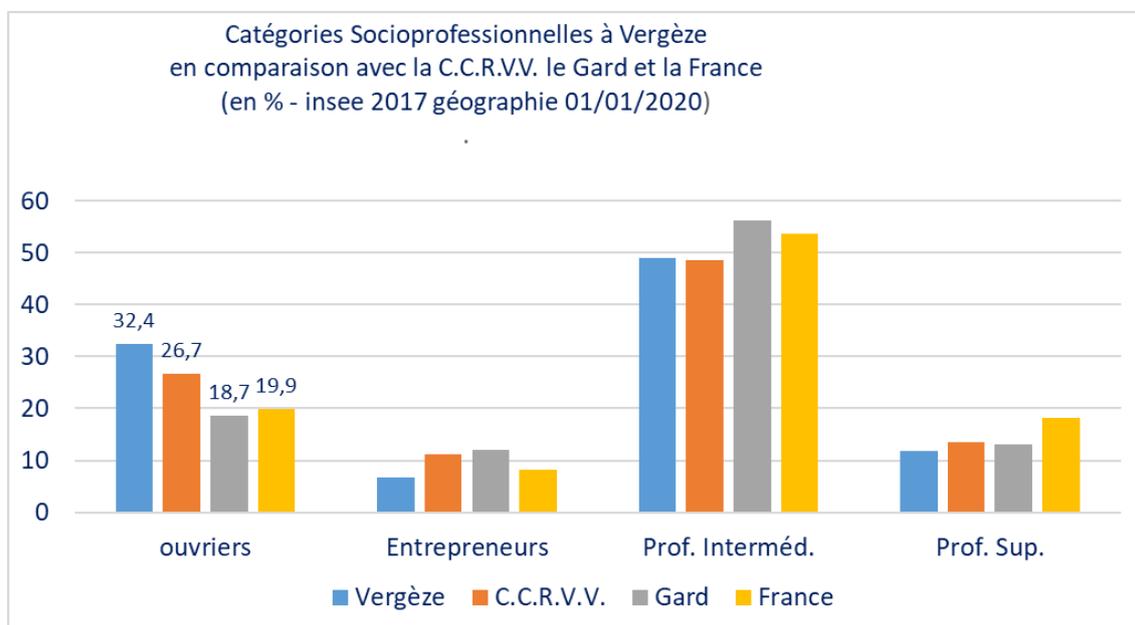
,Comme depuis de nombreuses années, les naissances augmentent plus que les décès. Même si la population vieillit, les naissances sont dues aux nouveaux arrivants et le taux naissances/décès est toujours positif (de 1.02 à 1.08)

La baisse en 2020 des Pacs et mariages n'est pas à prendre en compte en raison de la crise sanitaire depuis mars 2020 qui a bloqué beaucoup de projets personnels.

Par ailleurs, il faut noter **une faible proportion de population étrangère (moins de 2 %)**.

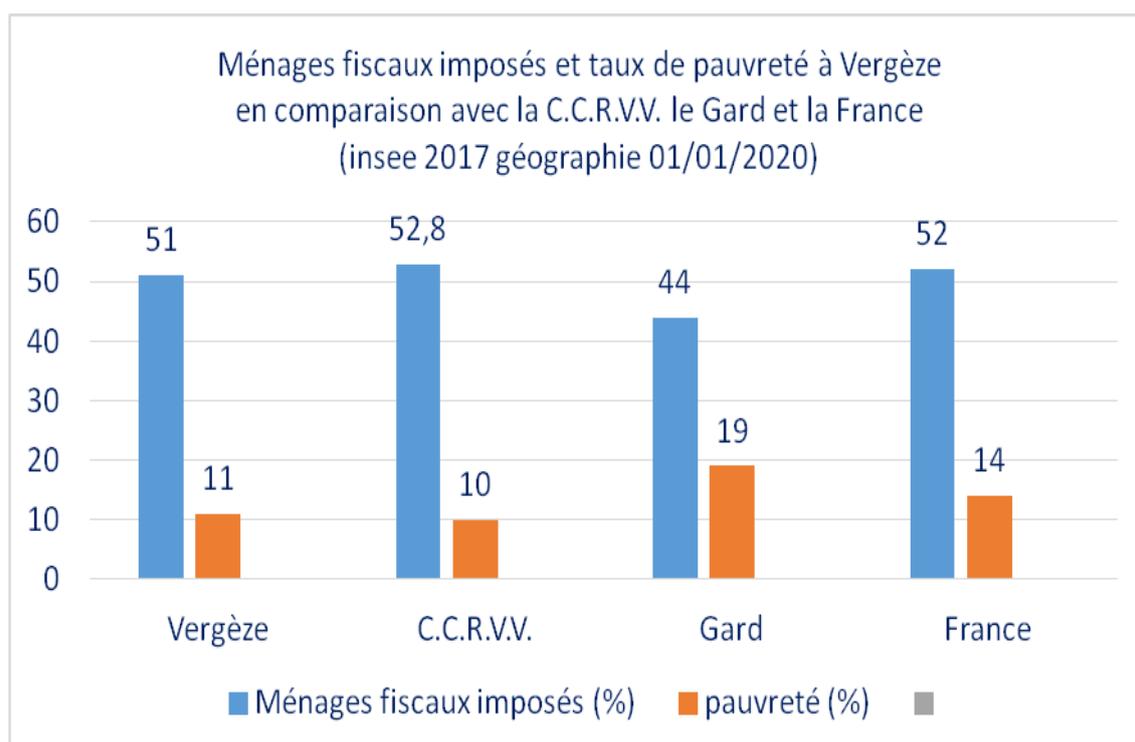
1.5. UNE SITUATION SOCIALE PLUS DELICATE QU'IL N' Y PARAIT ...

La représentation de Vergèze comme une commune riche, « a la vie dure » et est souvent entendue tant sur la commune qu'à l'extérieur. Sans doute la population de la commune ne connaît pas autant de difficultés dans d'autres territoires. Mais les derniers chiffres sont parlants sur certaines difficultés.



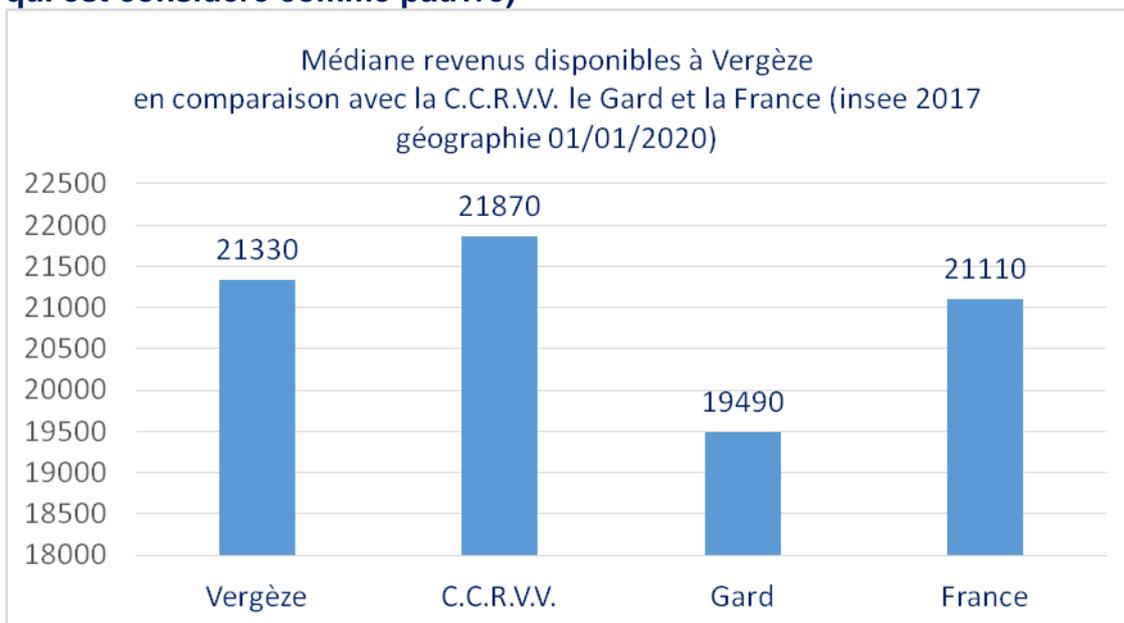
Il y a plus d'ouvriers en proportion en raison de l'entreprise Nestlé mais il faut mettre cette donnée en lien avec les revenus et le taux de pauvreté.

Sans évoquer le Gard, les données sur les revenus fiscaux sont à peu près les mêmes qu'ailleurs. **Le taux de pauvreté analogue à celui de la C.C.R.V.V. est assez inférieure à ceux en France (14%) et plus encore dans le Gard (19%) ; Cela fait à Vergèze plus de 500 personnes concernées.**



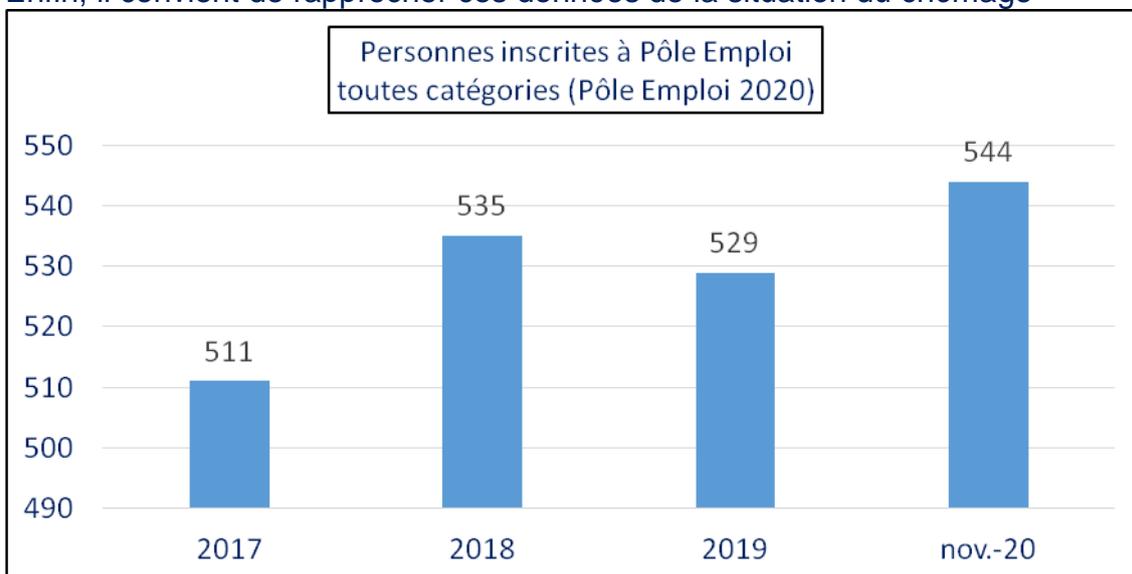
Il y a à Vergèze plus de 2000 personnes qui travaillent. Même si l'entreprise Nestlé sur place accueille plusieurs centaines de Vergézois, globalement les Vergézois vont travailler plus en dehors de leur commune (72.5%) que dans les moyennes départementales (61.6%) et nationales (66.3%). Ainsi, le phénomène « commune dortoir » souvent constaté des communes néo-rurales n'est peut-être pas absent non plus à Vergèze.

Le revenu médian annuel est dans les moyennes de la Communauté des Communes et de la France autour de 21000 euros (plus que dans le Gard qui est considéré comme pauvre)



Cela dit, il faut aussi considérer que les revenus horaires des 18/25 ans (9.9€/h) et des 25/50 ans (14.8 €/h) à Vergèze sont moins importants que dans les autres territoires (10€/h. et 10.01€/h. pour les 18/25 ans dans la C.C.R.V.V. et en France et 15.4 €/h. pour les 25/50 ans de ces deux territoires. Ce sont les plus de 50 ans de Vergèze qui ont un taux horaire plus important (21.9€/h. contre 18.7€/h. et 19.5€/h.)

Enfin, il convient de rapprocher ces données de la situation du chômage

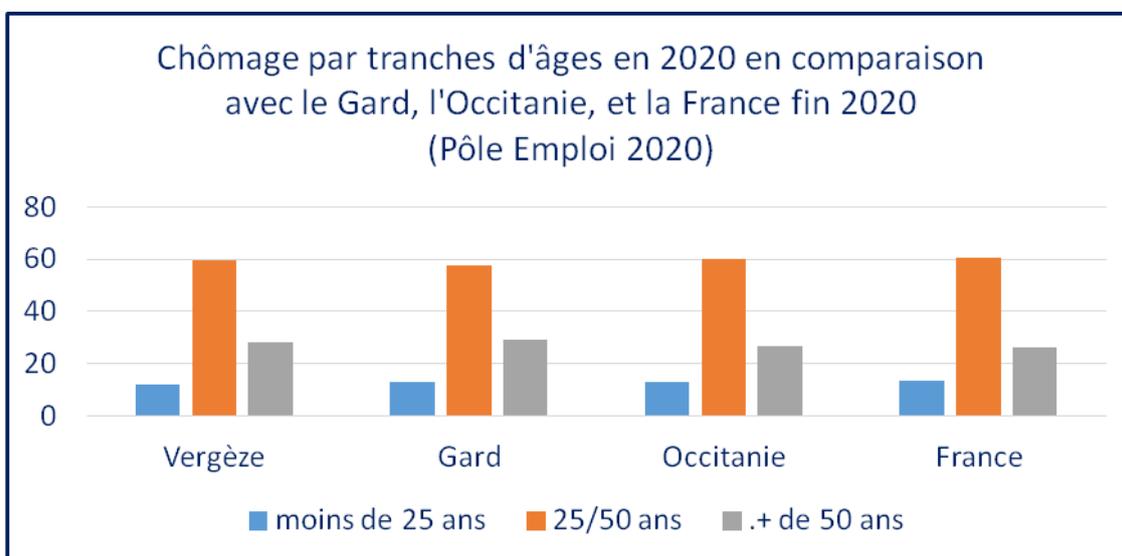


L'augmentation du chômage de 2017 à fin 2020 est bien supérieure aux autres territoires. Mais avant fin 2019, les différences sont moins importantes et l'augmentation notable a eu lieu en 2020, presque autant en 1 an que dans les 3 précédentes années. En raison de la situation sanitaire, il est difficile d'analyser ce chiffre. Il conviendra dans les prochains mois de poursuivre l'analyse avec les nouvelles données en 2021.

Le taux est à 10.42 % de la population totale fin 2020, contre 11.52% en Occitanie et 12.07 % en France.

Même un peu inférieur à d'autres territoires, ce pourcentage indique qu'il y a, à Vergèze 10% de la population, soit plus de 500 personnes susceptibles d'être en difficultés sociales, professionnelles, etc.

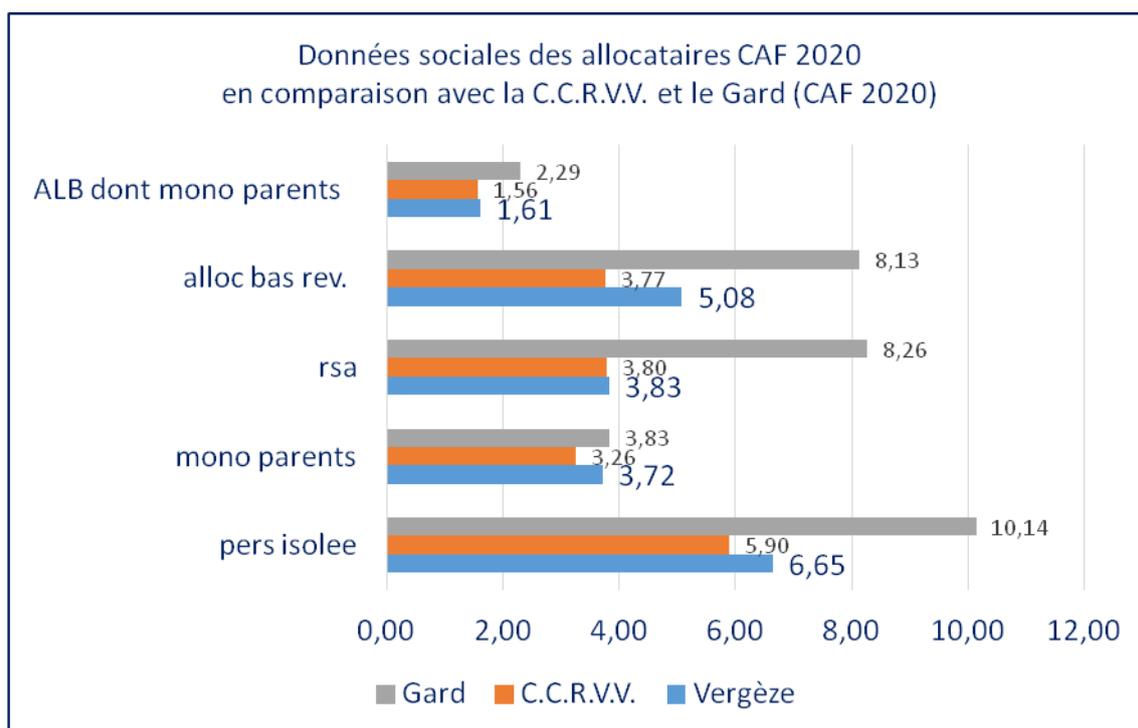
Concernant les tranches d'âges sur cette dernière année 2020 qui est analogue aux trois années précédentes, **le pourcentage des personnes au chômage est à peu près les mêmes à Vergèze comme ailleurs, environ 10%.**



Enfin, même si l'année 2020 est atypique, il y a eu 131 offres d'emplois sur Vergèze, soit -4.7% (c'est -16.7% dans le Gard). Les contrats de plus de 6 mois et en CDI sont supérieurs à la moyenne gardoise (66% et 56%) et pour des emplois de manœuvre ouvrier ou employé à 83%. Les offres concernent en premier le bâtiment puis les services à la personne.

Il convient donc de ne pas s'arrêter à certaines représentations locales anciennes sur la richesse de la commune et de ses habitants. En effet, même si cela ne se voit pas beaucoup car dans un environnement de qualité avec beaucoup de maisons individuelles, plusieurs centaines de personnes, sont ou sont susceptibles d'être en difficultés sociales.

En référence aux allocataires C.A.F., parmi tous les critères possibles, quelques uns sont significatifs :



Sur ces données sociales spécifiques, elles sont globalement comparables à celles de la C.C.R.V.V. et inférieures à celles du Gard. La comparaison doit être modérée car le Gard est un des départements de France en difficulté avec un taux de pauvreté de près de 20%. Là aussi, ce sont donc à Vergèze, 200 personnes au RSA, 265 avec une allocation bas revenus, 374 isolées. **Ce n'est pas parce que ces personnes sont moins nombreuses en proportion que dans d'autres territoires qu'il ne faut pas avoir une attention toute particulière pour elles.** Et d'autant plus qu'elles sont peut-être moins visibles dans cet environnement globalement pas défavorable.

Enfin, il y avait environ 80 logements sociaux jusqu'en 2001. Jusqu'en 2018 le nombre a beaucoup augmenté passant à environ 200, pour environ 600 personnes, soit 12 % de la population.

Début 2021, il y en a maintenant 242 logements sociaux, soit environ 10% des logements, à Vergèze.

Même s'il convient de préciser que ces logements sociaux sont dans un état et un environnement bien meilleurs que ceux d'autres contextes moins favorisés, et qu'ils sont d'ailleurs bien disséminés dans la commune, ce qui n'entrave pas une possible mixité sociale, ce nombre est à garder à l'esprit pour les missions du Centre Social et les publics à accueillir.

Enfin, le C.C.A.S. dans ses actions spécifiquement d'aides aux difficultés sociales a accueilli en 2020, 187 personnes dont 99 pour des bons alimentaires.

1.6. UNE FREQUENTATION SCOLAIRE IMPORTANTE

Il existe à Vergèze 4 établissements qui accueillent sur la commune plus de 688 enfants en maternelle et primaire, et 744 au collège (le nouveau collège de Gallargues a absorbé la **sur fréquentation** de celui de Vergèze depuis plusieurs années).

Ces établissements sont récents ou ont été rénovés. Ce sont donc plus de 1400 **jeunes scolarisés qui fréquentent quotidiennement la commune**, et qui viennent pour près de 50% des communes environnantes .

Le taux de scolarisation des 6/17 ans est supérieur à Vergèze par rapport à tous les autres territoires (98.53%) et celui des plus de 18 ans, est plus élevé que dans la Communauté des Communes et dans le Gard.(19.32%).

Il y a maintenant à Vergèze 30 places en crèche accueillant environ 50 enfants, un restaurant scolaire pour l'école maternelle et une halte garderie de 24 places.

Concernant le niveau de diplômes, il y a en pourcentage un peu moins de personnes à Vergèze sans diplôme ou jusqu'au BAC, (49.8%) que dans le Gard et en France (53.4% et 52.1 %) ; On connaît les conséquences sociales diverses parfois de ces statistiques, y compris pour les enfants.

1.7. DES EQUIPEMENTS SOCIOCULTURELS ET SPORTIFS DE QUALITE

La population de Vergèze et des alentours bénéficient de **nombreux équipements**. Il n'y a quasiment pas d'activités socioculturelles ou sportives qui ne pourraient être pratiquées à Vergèze (si l'on exclut les activités extrêmement pointues et la natation).

D'un point de vue sportif, il existe trois gymnases dont un localisé à l'école primaire permettant diverses activités sportives, trois stades destinés au football, un plateau complet pour l'athlétisme, des courts de tennis et un boulodrome. Une nouvelle pelouse synthétique a vu le jour en 2016.

D'un point de vue culturel, il existe une salle de théâtre-cinéma de 285 places, une salle polyvalente accueillant spectacles (1000 places) et expositions (1200 m²), des arènes, la Maison des Arts "Le Cottage", une bibliothèque qui compte plus de 12000 ouvrages.

Un lieu d'accueil spécifique 3/11 ans en Centre de Loisirs Sans hébergement et Périscolaire, très récent et avec une piscine privative, peut accueillir 60 enfants en période scolaire et 80 pendant les vacances. Gérée par le Centre Social en 2004, cette structure est rattachée à la Communauté des Communes « Rhony-Vistre-Vidourle » depuis le 1^{er} janvier 2005 (date à laquelle elle a pris la compétence Enfance Jeunesse).

Le Centre Socioculturel Marcel Pagnol, agréé « Centre Social » depuis 2003 dispose de 1200 m² habitables et d'un jardin de 1000 de m². La structure, construite en 2001, dispose d'une superficie et de matériels qui en font un lieu rare pour un Centre Social dans une commune de 5000 habitants. En dehors de l'accueil et des bureaux pour l'équipe, c'est 15 salles possibles pour les activités et l'accueil de structures.

Comme il est dit souvent sur ou en dehors de la commune « Vergèze a des équipements pour 15 000 habitants ! ».
Mais comme il a été dit par ailleurs, cela crée aussi des dépenses d'entretien et de fonctionnement toujours plus importantes.

1.8. DES EQUIPEMENTS PUBLICS ET DES SERVICES IMPORTANTS

La commune dispose **d'équipements publics** importants pour une commune de cette taille. Ainsi, il est possible de mentionner une gare S.N.C.F rénovée en 2008, qui connaît un développement important ces dernières années avec environ **60 passages de TER entre Nîmes et Montpellier s'arrêtant à Vergèze tous les jours.**

Par ailleurs il existe une caserne de pompiers, une poste, une maison de retraite qui accueille environ 90 personnes, un service conséquent de police municipale, A noter au début 2017 le transfert de la Trésorerie à Vauvert.

Il est référencé sur le site de la commune début 2021 **192 établissements professionnels.** Concernant **les services médicaux ou paramédicaux**, il y a près de 40 professionnels médicaux, y compris des médecins spécialistes. Parmi les commerces de bouche, il faut noter 6 lieux de restauration, 6 établissements en boulangerie, boucherie et charcuterie. D'autres métiers sont bien représentés, par exemple 7 esthéticiennes, 13 maçons, 6 peintres en bâtiments, 4 électriciens, 4 coiffeurs et 4 taxis.

La commune dispose donc d'à peu près de tous les corps de métiers.

Il existe notamment depuis 2020 une nouvelle maison de santé pluridisciplinaire accueillant notamment 2 médecins et 2 infirmières libérales en plus.

Vergèze est également **aussi bien pourvue en équipements de services que plus de 90 % des communes de France comparables et mieux pourvue en terme d'équipements culturels, sportifs et socioculturels.**

Depuis 2013, continue une mutation commerçante à Vergèze : L'alimentation du centre ville avait fermé (une nouvelle vient de s'installer fin 2020) la pharmacie, une banque, l'opticien et l'entreprise de prothèses auditives sont partis hors du cœur de village, et sont maintenant plus proches du supermarché local, à l'ouest. En 2020, la presse est descendue sur la place principale.

Ces comportements commerciaux centrifuges sont communs aux grandes comme aux petites villes et la problématique globale complexe. La nouvelle municipalité élue en 2020 souhaite revitaliser le centre ville.

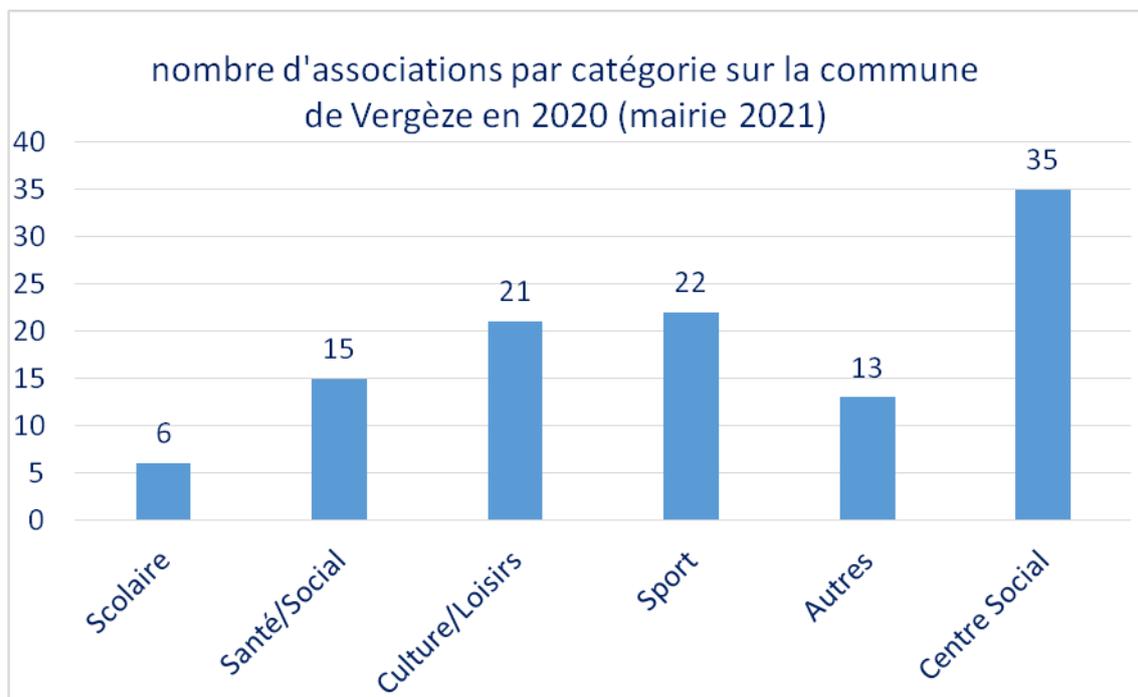
En 2017 une nouvelle mairie a été inaugurée en cœur de village.

Le parc du Cottage lieu d'accueil d'associations et des habitants a été rénové, ainsi que les halles qui accueillent un marché deux fois par semaine.

Il existe deux aires de jeux, un parcours de santé. Un parking supplémentaire a été aménagé en 2017 pour le Centre Social, rendu indispensable par une fréquentation en hausse ces dernières années.

1.9. UNE VIE ASSOCIATIVE RICHE

Depuis toujours, la commune de Vergèze connaît **une vie associative riche avec 112 associations en 2020** qui rythment la vie des familles, animent la ville et contribuent à la dynamique de la population.



Depuis de nombreuses années, les associations ont bénéficié d'un soutien municipal important d'environ 200 000 euros par an. La commune, ces dernières années, a resserré **son budget de subvention passant progressivement à 177 000 euros en 2018 puis à 153800 euros en 2020.**

En 2020, il est intéressant que sur 42 associations ayant demandé une subvention à la commune, 26 socioculturelles ont obtenu 30500 euros (dont 16000 euros pour 2 et 14500 pour les 24 autres) et que les 16 associations sportives ont obtenu 103100 euros.

Ces associations ont bénéficié également de **mises à disposition de personnel, de matériel ou de structures**, qui ont favorisé leur **développement, et dont le montant en charges directes ou supplétives est de plusieurs centaines de milliers d'euros.**

Il convient de noter que **si le sport recueille une grosse part des subventions**, ce qui est assez courant dans les petites communes notamment rurales ou néo-rurales, d'une part **il y a une politique culturelle municipale** avec un budget spécifique, un personnel et une programmation. D'autre part, **il y a le Centre Social** soutenu et géré par le C.C.A.S. de la ville.

Historiquement, avant et surtout après la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, on a vu fleurir quasiment dans toutes les communes, des installations sportives, beaucoup plus que de théâtres ou de Centres Sociaux.

La politique « Malraux » dans les années 60 a permis une émergence de l'importante d'une politique culturelle, au sens large du terme comme l'avait imaginé le Conseil National de la Résistance dans son projet « les jours heureux ».

La séparation ensuite des politiques spécifiquement culturelles et socioculturelles dans des ministères séparés ont vu des évolutions différentes. En dehors des grandes manifestations médiatiques, il a fallu du temps pour voir se créer des politiques culturelles très locales avec des lieux spécifiques comme de vrais théâtres.

Cela n'existe pas partout, mais il y a une politique culturelle et un théâtre à Vergèze.

Quant aux politiques socioculturelles, notamment de lien social, développées par les Centres Sociaux, leur intégration depuis 60 ans dans les ministères de la culture, de l'Education nationale, du sport, de la cohésion sociale et maintenant de nouveau dans l'éducation nationale n'a pas toujours aidé à leur visualisation, à leur mise en place et à leur légitimité et reconnaissance locale. De plus, il y a parfois une méprise locale parfois sur le mot « social » interprété en terme de difficultés et pas en terme de « sociétal », de vie en commun.

Cela a compliqué parfois l'installation de Centre Sociaux.

Mais là encore, il y a un Centre Social à Vergèze, qui par ailleurs accueille aussi 35 associations, soit 30% des associations locales.

On ne peut que saluer toutes ces politiques existantes pas fréquentes dans une commune de cette taille, car même si les ressources financières l'ont permis, encore a-t-il fallu une volonté politique, qui ne s'est pas démentie jusqu'à aujourd'hui.

Les 77 associations Vergèzoises en dehors du Centre Social rassemblent plus de 4000 adhérents (environ 2500 pour le sport) ce qui confirme l'attractivité des équipements de la commune non seulement pour les Vergèzois, mais aussi pour les personnes de l'ensemble des communes environnantes.

Certaines structures accueillent parfois 60 % de ses adhérents de communes extérieures

Cela pose la question de l'accueil de toutes ces personnes venant d'autres communes, très intéressante en terme de lien social, plus délicate quand on aborde les capacités d'accueils et les influences budgétaires.

SYNTHESE DE CE CONTEXTE LOCAL

Il ressort de la présentation synthétique de la commune de Vergèze quelques éléments significatifs :

- **Une commune bien équipée, pour une population vivant dans un cadre quelque peu privilégié, même si certains éléments ne favorisent peut-être pas le lien social local.**
- **Une commune qui s'est beaucoup développée ces trente dernières années avec l'arrivée de nombreuses personnes, pour des raisons professionnelles, et qui s'est brutalement développée de 25 % ces dernières années, même si la typologie sociologique n'a pas été fondamentalement modifiée.**
- **Un nombre d'associations important à qui la commune a donné les moyens de leur développement qui accueillent beaucoup de non-Vergézois.**
- **Un nombre conséquent de jeunes de 0 à 18 ans fréquentant la commune, avec peu de comportements excessifs, tels que l'on peut constater parfois dans des communes urbaines ou néo-rurales.**
- **Des anciens qui vont être de plus en plus nombreux.**
- **Une situation sociale moins difficile que dans d'autres contextes, mais qui parfois pour plus de 10% de la population, appelle à la vigilance.**

Ces éléments appellent les mêmes réflexions qui étaient déjà celles des précédents Projets Sociaux :

- Sans tomber dans une analyse sauvage sociologique, **on a pu constater que le confort relatif des associations n'optimise pas, parfois, leurs relations entre elles**, comme cela arrive dans des contextes beaucoup plus difficiles, où la solidarité entre associations est indispensable pour une "survie" collective. Certaines initiatives locales essaient de favoriser ce lien entre les associations.

Cette situation risque d'évoluer dans les prochaines années en fonction des possibilités budgétaires de la commune.

Par ailleurs, le développement d'un habitat individuel joue éventuellement un rôle dans les relations sociales, sans même évoquer d'autres aspects **comme la proximité de Nîmes ou Montpellier, ou la coupure du village par la voie ferrée entre le nord et le sud de la commune.**

L'arrivée importante de nouveaux arrivants au sud ne semble pas concrètement avoir modifié les relations entre habitants de la commune.

Si les enfants et les jeunes sont « plutôt tranquilles », ce n'est pas forcément la preuve qu'ils n'ont pas certaines préoccupations ou certaines questions personnelles inhérentes à leur âge comme tous les adolescents.

De plus, même avec une gare et des services de bus, la question de leurs déplacements est peut-être susceptible d'avoir des conséquences pour leurs études, leur travail ou leur accès à des pratiques ludiques ou culturelles, spécifiques des grandes villes. **Il n'y plus de lieu d'accueil spécifique organisé pour les adolescents sur la commune.**

A travers toutes les données sociales sur les revenus, le chômage, la précarité, les allocataires CAF etc, suivant les données, au moins 10 à 12% de Vergézois sont ou sont susceptibles d'être en difficultés sociales, soit au moins 600 personnes. Il convient de ne pas occulter cet élément.

De plus, même si peut-être 80 à 90 % de la population Vergézoise ne sont pas dans les mêmes difficultés sociales aussi importantes, d'une part, cela n'exclut pas de prendre en compte leurs difficultés mêmes relatives. D'autre part, en référence à la pyramide de Maslow, cela demande de ne pas occulter d'autres besoins à considérer également.

Les anciens sont plus nombreux qu'avant. Pour la plupart, ils ne semblent pas à ce jour, en plus grandes difficultés sociales et financières qu'ailleurs.

D'une part, cela ne dit rien de l'évolution de leur situation.

D'autre part, cela potentialise le rôle qu'ils peuvent, veulent ou devraient jouer localement dans leurs relations sociales et intergénérationnelles.

Enfin, Il convient de veiller aux anciens de moins en moins autonomes, et ceux qui sont isolés.

Ces différents points posent aussi **la question des relations entre les habitants**, directement ou via les associations, et celle d'une identité communale peut-être à optimiser.

Mais cette problématique locale n'est pas spécifique à Vergèze.

Il est possible de la retrouver dans beaucoup de communes rurales s'étant fort développées avec un cœur de village ancien et des alentours récents.

Mais elle est peut-être d'autant plus prégnante en raison de deux éléments :

D'une part, la voie ferrée coupe le village en deux, susceptible de potentialiser ces différences avec des publics peut-être différents, anciens et récents

D'autre part, il existe un habitat de lotissements et petits collectifs récents au sud par rapport à celui du Centre et du Nord de la commune plus ancien. Notamment les récents 1000 habitants en plus dans le quartier Malacorade jouxtant la nationale 113 vers Nîmes et Montpellier et pas loin de la gare SNCF, représentent un élément de réflexion dans l'identité communale.

La même question qu'en 2017 qui dépasse et, en même temps, concerne le rôle éventuel d'un Centre Social, reste posée : **quel rôle le Centre Social peut et doit jouer pour favoriser le lien social local et cette identité communale entre anciens et nouveaux Vergézois, entre jeunes adultes et seniors, entre habitants du sud et du nord de la commune, vivant dans des habitats différents, ayant des comportements de vie et des situations socio-économiques parfois diverses ?**

La question de l'identité et du lien social local concernent donc d'autant plus le Centre Social que **ses locaux sont proches de ces constructions nouvelles.**

Enfin, la gestion de la commune aujourd'hui et demain, va peut-être modifier certains aspects de la vie des Vergézois, des structures, des associations, et peut-être celle du Centre Social.

Cela a été abordé dès 2017 par le Centre Social. Cela semble être plus encore le cas en 2021.

En tout cas, cet élément est à prendre en compte dans les objectifs du Centre Social pour les prochaines années, et plus globalement dans l'évolution de ses relations avec la population et les associations.

Cette réflexion sur les relations entre habitants est communale car la compétence du Centre Social est Vergézoise et le diagnostic dans ce projet social aussi. Mais 30% des adhérents du Centre Social sont de la Communauté des Communes. Même si les données n'ont pas été étudiées d'aussi près pour cet autre territoire, il semble que la plupart d'entre elles ne soient pas très différentes de Vergèze.

Mais il conviendra de ne pas oublier cet élément dans les objectifs 2022/2025.

Enfin, la présentation du territoire est faite à partir de données très diverses certaines récentes, d'autres moins, et aussi en fonction d'un contexte sanitaire en ce début 2021 très particulier, qui modifie peut-être la vision locale.

Il est raisonnable de s'appuyer sur ces données qui ont été croisées entre elles et qui donnent une cohérence globale.

Mais d'une part, il faudra être attentif **au diagnostic fait par la Communauté des Communes dans le cadre en 2021 de la mise en place d'une Convention Territoriale Globale en partenariat avec la C.A.F. du Gard.**

D'autre part, **il conviendra aussi tout au long du projet 2022/2025 de réinterroger régulièrement les données du territoire à l'aune de l'évaluation des actions mises en place**, pour qu'elles évoluent au plus près des demandes et/ou des besoins des adhérents et plus globalement des habitants de son territoire d'attraction.

2. LA PRESENTATION DU CENTRE SOCIOCULTUREL MARCEL PAGNOL :

Un Centre Social construit à partir d'une histoire...

2.1. HISTORIQUE DU PROJET "CENTRE SOCIAL"...

L'animation socioculturelle déjà ancienne sur le territoire de Vergèze s'est construite notamment à partir du projet associatif de l'association « la Capitelle » mis en place en 1968.

Les locaux de l'actuel Centre Socioculturel ont été construits en 2001 et quelques associations ont été invitées à organiser leurs activités.

Ces locaux récents dans un parc pelousé et arboré, ont une superficie de 1200 m² habitables à travers 15 salles de dimensions diverses.

Il convient de noter une grande salle de 170 m familiale et deux salles de danse d'une superficie totale de 300 m².

De plus, des salles équipées permettent d'avoir des activités telles que la danse classique, la photo, la sculpture, la poterie, la musique, le yoga, la danse classique et moderne... (Voir en annexes le plan de la structure) En comparant avec la grande majorité des structures d'animation, ce lieu constituait donc **un cadre privilégié pour y développer un ensemble de projets d'animation pour divers publics.**

Le développement des actions, la complexité des dossiers à monter ou celle de la gestion associative, les interrogations sur l'évolution des besoins des différents publics et la problématique des différentes réponses possibles ont conduit des habitants investis dans le monde associatif et la municipalité à engager **la réflexion sur la création d'une structure d'animation "Centre Social" au cours de l'année 2002.** La décision de favoriser la création d'un Centre Social a été prise par le Conseil Municipal en 2003.

Il a été ensuite mis en place **une démarche habituelle de ce type de projet** (un Comité de Pilotage, un diagnostic local, l'écriture d'un Contrat de Projet) qui a donné lieu à un agrément « Centre Social » à compter du 1^{er} octobre 2003.

Ces objectifs et les actions qui doivent en découler ont été définis en adéquation avec les missions globales des Centres Sociaux, tels que définis dans **la circulaire C.N.A.F. N°59- 84 du 31 décembre 1984, confirmée par la circulaire ministérielle du 12 mars 1986 : « Rôle des Centres Sociaux »**

Extrait de la circulaire CNAF N°59- 84 du 31 décembre 1984, confirmée par la circulaire ministérielle du 12 mars 1986 : « Rôle des Centres Sociaux ».

«... Les quatre missions caractéristiques des Centres Sociaux demeurent les suivantes :

➤ Un équipement à vocation sociale globale ouvert à l'ensemble de la population...

➤ Un équipement à vocation familiale et plurigénérationnelle. Lieu de rencontre et d'échange entre les générations...

➤ Un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte des demandes et des initiatives des usagers et des habitants...

➤ Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices...

2.2. UNE GESTION QUI SERA MUNICIPALE ET PAS ASSOCIATIVE...

Pour clore la présentation sommaire de la structure dans son contexte au démarrage de son agrément provisoire, il est important de préciser **un changement de positionnement local concernant la gestion** de la structure.

Au cours de l'année 2003, **une association "Centre Social "** est créée et **un Conseil d'Administration est constitué**. Composé majoritairement d'habitants et de représentants d'associations, il a pour mandat de mettre en œuvre les objectifs du Centre Social et de gérer la structure dans tous ses aspects humains, matériels et financiers.

Mais un certain nombre de **difficultés internes et locales** va conduire à la décision de démarrer la gestion de cette structure dans **un fonctionnement municipal**, en accord avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental du Gard.

Il a été embauché **un directeur** au 10 novembre 2003 ayant un diplôme et une expérience dans la gestion d'un Centre Social et une **secrétaire comptable pour l'accueil** à partir de décembre 2003, **en plus des deux animateurs déjà présents**.

2.3. DEUX PREMIERES ANNEES 2004 ET 2005 STRUCTURANTES

A la fin de la première année d'agrément en 2004, un bilan a été fait pour le projet social 2005/2006 agréé par la C.A.F..

Il y est surtout mention en 2004 des actions Enfance Jeunesse avec l'optimisation des actions Enfance et le redémarrage difficile des actions Jeunes en fonction de l'historique.

Il est réalisé en 2004 le Contrat Enfance et le Contrat Temps Libre avec la C.A.F. destiné à développer les actions nouvelles et à consolider celles existantes.

Mais la Communauté des Communes prend la compétence Enfance Jeunesse au 1er janvier 2005 et cela stoppe les actions et les conventions avec la CAF pour les moins de 18 ans.

Cela a deux conséquences notables :

- D'une part, même sans exclure l'accueil des mineurs sous d'autres formes, l'axe Enfance Jeunesse du Projet Social est maintenant sans objet. Cela va conduire à **une adaptation du Projet Social dans un axe plus familial et intergénérationnel.**
- D'autre part, les deux professionnels existants partant aussi à la Communauté des communes, **il a été embauché également une animatrice " familles " diplômée B.E.A.T.E.P. et une animatrice diplômée D.E.C.S.F. pour la mise en place de la convention collective familles** (Avec le directeur, ces trois personnels sont présents encore en 2021).

A partir du début 2005, ces nouveaux personnels vont développer des ateliers et des actions pour toutes les tranches d'âges.

Une autre décision importante est prise en 2005 pour une application au 1^{er} janvier 2006 : le Centre Social passe sous gestion C.C.A.S.

Cela va faciliter les questions financières et budgétaires spécifiques (notamment les comptes selon les règles de la comptabilité privée pour les partenaires).

Cela développe l'efficacité et la réactivité des décisions au quotidien d'une structure avec un fonctionnement particulier, en créant un binôme élue aux affaires sociales/directeur, un peu comme celui président(e)/ directeur(trice) dans les Centres Sociaux associatifs.

Cela permettra aussi de réaliser un budget séparé permettant de visualiser toutes les charges et produits comme si la gestion était indépendante.

2.4 DEPUIS 2006

En tenant compte du bilan fin 2006, les objectifs 2007/2009 sont les suivants (extrait du document de Projet Social agréé par la C.A.F.) :

→ Favoriser le lien social local en travaillant sur un axe plus familial et intergénérationnel avec les personnes âgées.

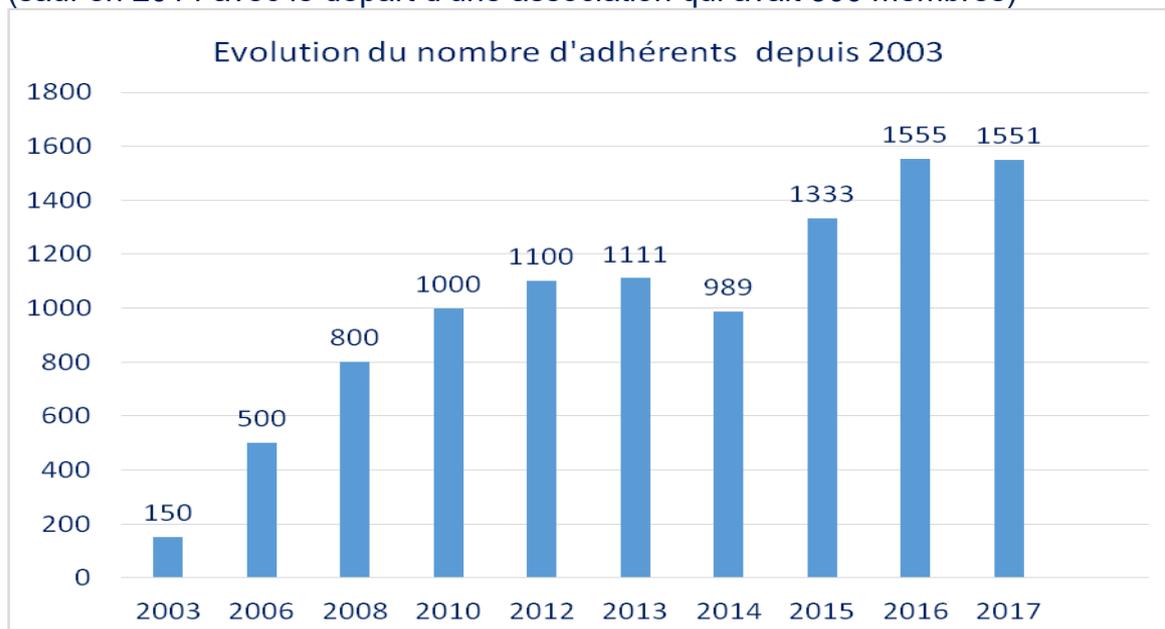
→ Soutenir la vie associative.

→ Travailler aux conditions humaines, structurelles et statutaires, permettant l'expression et la participation des habitants au Projet Social.

→ Optimiser le partenariat local et institutionnel.

Le Centre Social va développer fortement ces objectifs et en conséquence va voir son nombre d'adhérents régulièrement augmenter.

(sauf en 2014 avec le départ d'une association qui avait 300 membres)



Les 4 Projets Sociaux suivants vont poursuivre ces mêmes objectifs généraux en consolidant des actions existantes et en créant d'autres en fonction des demandes ou des évaluations faites.

Il n'est pas utile de rappeler tout ce qui a été fait durant ces périodes 2006/2017, car beaucoup d'actions ne sont sans doute guère différentes, sur le fond, de ce qui est fait dans d'autres sociaux (par exemple, les actions collectives, le CLAS, les sorties familles, des ateliers d'expression artistique).

Certaines actions ou axes méritent d'être mentionnées car nonobstant d'être en lien avec les demandes ou besoins, elles sont un peu emblématiques de la spécificité et de l'évolution de la structure depuis 2006 de la structure, notamment :

- **La carte santé jeunes Gard 2006** à l'initiative de Vergèze mis en place en partenariat avec les Centres Sociaux du Gard pour 55000 jeunes du département

- **Une action « canicule » de prévention pour les seniors** dès 2005 en réaction aux milliers de morts de 2003. Cette action a été le prélude à **une politique seniors qui s'est beaucoup développée à partir de 2005**, à côté des actions jeunes possibles et des actions familles. En lien, il faut noter les partenariats avec la CARSAT L.R. depuis 2013, la convention Codognan-Mus-Vergèze pour les seniors depuis 2015, la C.F.P.P.A. décidée en 2017 et des actions comme un festival de théâtre intergénérationnel, un journal **sur trois communes** « par et pour les Seniors », etc.
- **Le repas citoyen du 13 juillet** qui une action très familiale pour plusieurs centaines de personnes sur la place de la république en lien avec le feu d'artifices de la commune et **l'accueil de jeunes européens 18/25 ans** en chantier de jeunes durant 3 semaines en juillet.
- **la Journée du 8 mars des droits des Femmes** avec un travail sur les violences conjugales.
- **La décision en 2007/2008 de développer fortement sa communication** par mails et réseaux sociaux, affiches, plaquettes etc., qui a permis de mieux faire connaître la structure à Vergèze comme ailleurs, notamment avec ses partenaires financeurs.
- **Le développement des structures adhérentes** au Centre Social qui sont aussi sollicitées pour participer au projet social, avec un travail de lien entre elles et de partage des locaux.
- **Les spectacles de chansons créés avec les adhérents depuis 2008** sur un thème qui vont concerner 25 artistes bénévoles et 300 spectateurs à plus de 130 sur scène et 1000 spectateurs en 2017.
- **Une Bourse aux jouets** dans ses locaux en novembre.

Par ailleurs, le Projet Social 2014//2017 a été mis en lien direct avec les nouvelles circulaires 2012 et 2016 de la CAF (qui seront évoquées plus précisément).

Les évaluations des périodes de 2006 à 2017 auront montré une belle évolution de la structure comme une réponse adaptée de proximité aux demandes et/ou besoins des populations en lien avec les missions des Centres Sociaux.

Cela dit, la structure doit continuer de travailler dans les réponses aux besoins locaux, à renforcer ses ressources internes, à aller plus encore vers les habitants et associations et à se légitimer, en interne sur son territoire comme au sein des autres services de la commune, et en externe avec les autres acteurs locaux.

Cela conduira à renouveler dans le Contrat de Projet 2018/2021 ces quatre mêmes objectifs principaux, qui vont devenir cinq, en précisant une visée individuelle et une visée collective au premier objectif ; Et avec des évolutions dans ses actions à mettre en place pour les réaliser.

2018/2021 : OBJECTIF GENERAL 1.1

**FAVORISER LE LIEN SOCIAL LOCAL
EN TRAVAILLANT SUR UN AXE FAMILIAL
ET INTERGENERATIONNEL
AVEC UNE VISEE INDIVIDUELLE**

(en lien avec la mission 1 plus 2 3 4 5 de la circulaire CNAF 2012)

Avec la démarche suivante :

- Favoriser le lien social est complexe face aux besoins « individuels » des personnes tout aussi légitimes. Répondre à certains de leurs besoins, peut optimiser leur place dans leur environnement. Se sentant mieux dans leur place, il peut être alors espéré qu'elles soient plus enclines à se sentir mieux dans leurs relations avec leur environnement L'interactivité entre « l'individuel » et le « collectif » demande donc des réponses spécifiques à des besoins individuels ou de certains groupes pour:
« Etre mieux pour être mieux avec les autres »

PROPOSITIONS D'ACTIONS

- Optimiser L'accueil : Point Relais Caf, MSAP, MLJ, Plate formesociale, relais vers structures partenaires...
- Optimiser Actions et ateliers type CLAS et THEATRE pour Jeunes, Lire et Ecrire le Français et ateliers informatiques, rencontre prévention pour adultes et ateliers pour Seniors (Gym, Mémoire...)
- Plus L'action créée fin 2017 de Relaxation musicale à développer
- Plus le Répertoire utile pour seniors à refaire 5 ans après sa création avec les bénévoles pour une nouvelle diffusion papier dans tous les foyers des 3 communes partenaires

Plus peut-être d'autres actions à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains

2018/2021 : OBJECTIF GENERAL 1.2

FAVORISER LE LIEN SOCIAL LOCAL
EN TRAVAILLANT SUR UN AXE FAMILIAL
ET INTERGENERATIONNEL
AVEC UNE VISEE COLLECTIVE

(en lien avec la mission 1 plus 2 3 4 5 de la circulaire CNAF 2012)

Avec la démarche suivante :

- Le lien social est un besoin humain non physiologique fondamental. Il est porteur de valorisation, de reconnaissance et de développement personnel. Mais surtout, en complémentarité avec l'objectif 1.1 à partir d'une communication entre les individus de divers milieux sociaux ou culturels, qui va aller du côtolement jusqu'aux liens personnels, c'est favoriser la connaissance et la « re- connaissance d'autrui », l'acceptation des ressemblances, des complémentarités et des différences et donc :

« Etre plus ensemble pour mieux- vivre ensemble »

PROPOSITIONS D'ACTIONS

_ Développer et optimiser les sorties familles, les actions ludiques collectives existantes (soirée d'été et de Noël, sorties familles, Journée de la Femme, repas citoyen du 13 juillet etc.)

-Plus, un festival théâtre amateurs intergénérationnel en mai 2018,
-Plus un spectacle collectif en octobre 2018 hommage à Brel 40ième anniversaire de sa disparition...(et un autre en 2020)
-Plus, proposer des rencontres familles sur un thème de réflexion, d'intérêts ou de préoccupations (les enfants, la prise en charges des anciens, la santé etc).

Plus peut-être d'autres actions à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains

2018/2021 OBJECTIF GENERAL 2:

**FAVORISER LA VIE ASSOCIATIVE
ET DES STRUCTURES ADHERENTES (en lien
avec la mission 1 plus 2 4 5 6 de la circulaire CNAF 2012)**

Avec la démarche suivante :

- La structure avec près de 1600 adhérents et 43 ateliers et structures adhérentes représente un point fort de la vie dans le Centre Social mais aussi dans l'animation locale.
- Favoriser la vie « associative » au sens large du terme, et leurs relations et les projets entre leurs adhérentes et les structures adhérentes, c'est aussi :

**« Le mieux être dans son activité
pour mieux vivre ensemble avec les autres**

PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Optimiser les créneaux d'accueil des structures et leur développement (conseils, communication...)
- Optimiser le soutien dans leur communication (écran TV et panneaux pour eux à l'accueil fin 2017), plaquettes, vidéos de leurs activités à communiquer etc.
- Plus, faire plus de réunions pour entendre leurs propositions (1 par trimestre au lieu de 2 par an)
- Plus, construire avec elles des actions qui les mettent en valeur (forum, spectacles...)

Plus peut-être d'autres actions à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains.

2018/2021 OBJECTIF GENERAL 3:

FAVORISER LA PARTICIPATION DES HABITANTS AU PROJET SOCIAL
(en lien avec les missions 1 et 5 de la circulaire CNAF 2012)

Avec la démarche suivante :

- Le Projet Social est la rencontre et la mise en synergie d'habitants, de bénévoles, d'élus locaux, de partenaires locaux associatifs, de partenaires institutionnels. Les habitants, y ont une place majeure.
- Il ne suffit pas d'attendre la participation des habitants. Il convient de la susciter, d'aller vers eux, de les accueillir véritablement, et qu'ils aient une vraie place dans le Projet Social quand ils souhaitent s'investir. D'une certaine façon, un Centre Social doit exister par et pour ses habitants. De plus cette participation ne doit pas être consommatrice mais active. Nous pensons que le Centre Social « appartient » non à ses dirigeants, professionnels, bénévoles ou élus mais à tout le monde, c'est-à-dire : « Chacun en est un peu responsable et chacun doit ou peut en être un acteur »

PROPOSITIONS D'ACTIONS

- Développer les actions existantes favorisant la participation des habitants à la définition et l'organisation même des actions (questionnaires, réunions, communication avec tous nos supports, rencontres spécifiques pour création d'actions etc.)
 - Faire des réunions plus régulières avec le Comité de Pilotage qui a travaillé sur le projet social 2018/2021 (2 par an)
 - Plus, S'appuyer sur le bénévolat important (60 personnes) pour travailler sur le Projet Social et sa réalisation au cours des 4 ans (rencontres sur un thème etc)
 - Plus, susciter un collectif ou une association des structures adhérentes pour développer plus au quotidien les rencontres avec son ou ses représentants, pouvant faire aussi des propositions et être accueillis au Conseil d'Administration du CCAS
 - Plus faire un travail de lien spécifique avec tous les élus de la commune (ex : intervention au C.M. comme le 24 juillet dernier...)
- Plus peut-être d'autres actions à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains.

2018/2021 : OBJECTIF GENERAL 4 :

OPTIMISER NOS PARTENARIATS

(en lien avec les missions 1 et 6 de la circulaire CNAF 2012)

Avec la démarche suivante :

- Dans un objectif de transversalité des actions, le partenariat est parfois appréhendé comme un moyen de réaliser les actions.

- Nous souhaitons en faire un objectif en lui-même.

En effet, cela résulte du concept qu'au-delà de la réalisation d'un objectif par une action concrète partenariale, c'est en fait

le temps passé ensemble à construire l'action qui peut être aussi important que la réalisation de l'action en elle-même.

- L'ensemble des acteurs ont besoin à juste titre de visualiser une évolution par un repère concret, et une action réalisée est un repère concret. Cela dit, le temps passé dans le partenariat renvoie à des attitudes moins explicites et moins visibles mais qui sont également de nature à jouer un rôle dans une évolution positive dans les représentations de chacun.

Ainsi, avec une meilleure connaissance mutuelle des fonctionnements des différents acteurs, qui peut engendrer plus de confiance et plus de compréhension cela peut également :

« Optimiser le lien entre tous les acteurs du Centre Social, les actions qui en découleront pour les différents publics et au-delà le lien social local »

PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Le CLAS : A partir du partenariat nouveau avec le collège, travailler plus avec ce partenaire en lien avec les familles dans le cadre de la nouvelle charte CLAS mise en oeuvre dès la rentrée 2017/2018(actions communes de citoyenneté, prévention violence, parentalité...
- LES SENIORS : à partir des actions partenariales pour les seniors fin 2017 avec la Carsat Lr, la CFPPA et l'Interrégime, optimiser ce partenariat en y associant le partenariat avec les communes de Mus et Codognan pour l'optimisation et le développement des actions (en plus de tout ce qui est déjà fait, actions possibles de « relaxation musicale », festival amateur intergénérationnel en mai 2018 et suites possibles, Répertoire Utile sur les communes de Vergèze Mus et Vergèze en formule papier et s'appuyant sur le travail du groupe Technique et Pôle Seniors composé d'élus, de professionnels et de techniciens, etc). Ce travail sur le long terme se fait par des rencontres, et construit la confiance sur la base « dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit ».
- LES SERVICES COMMUNAUX : Malgré le vécu, essayer d'optimiser les relations pour des actions communes ou coordonnées (rencontres)
- LES STRUCTURES ADHERENTES : développer les projets communs existants et d'autres en fonction de leur propositions (spectacle, forums, etc
- LES AUTRES ASSOCIATIONS LOCALES : optimiser l'existant avec les associations locales (1^{er} secours avec croix rouge, FCPE sur thèmes de parentalité etc) et des nouveaux comme par exemple avec les pompiers pour des formations du personnel et des associations sur le défibrillateur, les extincteurs etc...
- LES COMMUNES DE CODOGNAN ET MUS : optimiser le travail avec ces communes depuis 2015 (journal pour les seniors des 3 communes, semaine bleue etc.) et faire évoluer la convention signée en 2015.

Plus peut-être d'autres actions de partenariat à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains.

Il était apparu pertinent de garder les mêmes objectifs généraux pour la période 2018/2021, desquels se déclinaient des actions existantes à optimiser et des actions nouvelles, dont certaines un peu plus détaillées.

Pour conclure cette partie, la présentation de la structure dans cette première partie est restée très superficielle, à dessein.

Ses actions mises en place, ses usagers et adhérents, ses associations adhérentes, son fonctionnement, son organisation, son partenariat interne et externe et sa vie financière, n'ont pas été présentés.

En effet, ces éléments sont interactifs, parfois en termes de causes ou d'effets, avec l'évolution et le vécu de la structure sur ces quatre dernières années.

De ce fait et parce qu'ils participent aussi bien à l'évaluation des objectifs 2018/2021 qu'à la définition des objectifs 2022/2025 il a semblé plus efficient que tous ces éléments soient intégrés dans la deuxième partie « Bilan-Evaluation », au fur et à mesure de leur pertinence.

Fin 2017, il avait été écrit que « *Cela dit, ces actions possibles seront à considérer dans la réalité du vécu futur du Centre Social... Ainsi, ces actions sont susceptibles d'évoluer, de se transformer, voire d'être remplacées par d'autres poursuivant les mêmes objectifs généraux* ».

Septembre 2018 Numéro gratuit

VERGÈZE

L'ÉCHO

DU CENTRE SOCIOCULTUREL MARCEL PAGNOL

Centre Social agréé C.A.F.
99 rue Marcel Pagnol 30 310 - Vergèze • Tél. : 04 66 34 32 95
centresocial.vergèze@wanadoo.fr • www.centresocial.vergèze.fr



**“CENTRE SOCIAL”
POUR 4 ANS !**

De gauche à droite :
M. Jean Michel Sorez, représentant le Conseil Départemental du Gard, délégué à l'Action Sociale, à la protection de l'Enfance et de la Famille,
Mme Isabelle Debré, adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du C.C.A.S., M. Frédéric Turbin directeur de la CAF du Gard,
M. Robert Menner 1^{er} adjoint de Vergèze représentant M. Balana maire et président du C.C.A.S.

Ca y est ! C'est officiel ! La Caisse d'Allocations Familiales du Gard a agréé le Centre Socioculturel "Centre Social" pour 4 ans jusqu'à fin 2021 lors de sa Commission d'Action Sociale du 13 mars 2018.

C'est le 15 décembre dernier que nous avions remis à Frédéric Turbin, Directeur de la CAF et à M. Suou, représentant du Conseil Départemental, ce Projet Social 2018/2021, lors du spectacle "le meilleur des Groupes" qui a réuni à Vergèze Espace 980 spectateurs et 140 musiciens, chanteurs et danseurs.

Cet agrément "Centre Social" est très important. Il conditionne le soutien pédagogique et financier par la C.A.F. du Gard. De plus, il entraîne d'autres partenariats, notamment avec le Conseil Départemental du Gard et permet des financements pour les actions du Centre Socioculturel.

Cette reconnaissance par la CAF et le Conseil Départemental du Gard du Centre Social de Vergèze est surtout le résultat pendant un an du travail des habitants, des bénévoles, des professionnels et des élus du territoire, pour un Projet de 4 ans, afin de répondre au mieux aux besoins de tous les publics accueillis (voir article ci-dessous). ■

René Balana
Maire et Président du C.C.A.S

En remettant au directeur de la CAF le 15 décembre 2017 le Projet Social 2018/2021, au cours d'un des spectacles réalisés avec les adhérents, devant plus de 1000 personnes, personne n'imaginait que notre prudence sur l'avenir s'avérerait aussi pertinente, si l'on considère la situation sanitaire depuis le début 2020 qui a tout bouleversé, les actions, les publics accueillis, la manière de travailler, jusqu'à la réalisation de ce Projet Social 2022/2025.